



AOUT 2022

1. Le mot du Maire

Chers LUCEENS, chères LUCEENNES, nous aimerions vous rencontrer au mois de septembre, le 23 à 18 heures, salle Michel SIMONIN, pour faire un point sur les objectifs de votre commune. Le pot de l'amitié vous sera offert à l'issue de cette réunion.

Certains de ces programmes sont d'ores et déjà réalisés, d'autres sont à venir et vous renseigner sur ces projets d'envergure est légitime et nécessaire. Il s'agit d'un aménagement sécurisé, une voie douce réservée aux piétons et cycles sur la longueur du village (depuis l'église jusqu'au carrefour avec la départementale 908). Nous profiterons pour effectuer cet aménagement des travaux d'assainissement lancés par la Communauté de Communes dans la grande rue côté numéros pairs.

Le carrefour avec la RD 908 (au bas de village), très accidentogène et anxiogène pour nombre d'entre vous, va lui aussi être aménagé. Ces travaux font l'objet d'une étude en cours, entièrement prise en charge par les services du Département de Meurthe et Moselle ; ils seront réalisés dès 2023, pour notre plus grande satisfaction.

Il nous fallait également réagir sur notre patrimoine avec notamment le devenir du bâtiment du presbytère : quelles sont les perspectives sur cet édifice ? Quel serait l'investissement à sa restauration ? Pour quelles activités ? Le jeu en vaut-il la chandelle ? Ce sera l'occasion de vous faire part des résultats de cette étude.

En ce qui concerne les mesures sécuritaires et en particulier la réserve incendie prévue pour être conforme à la réglementation : une réserve d'eau pour lutter contre d'éventuels incendies sera mise en place au niveau des Lésières pour couvrir le haut du village dans quelques semaines, un marché a été passé à cet effet, suite à une consultation.

Nous reviendrons sur les travaux réalisés depuis 2020 : la dernière tranche de la CHERVUE, l'isolation de la salle Jeanne d'ARC, le remplacement de sa chaudière par une production de chauffage plus vertueuse et moins onéreuse ; également le remplacement de l'éclairage public aux Pachenottes, le passage des écoles au « numérique », l'aménagement de l'aire de jeux aux Lésières etc...

En ce qui concerne l'environnement, une équipe d'élus motivés, accompagnés de leurs épouses et de bénévoles, est intervenue pour un nettoyage de la source du « Fond de Goulot » au début du mois de juillet. Avec les conseils avisés du technicien ONF et d'une inspectrice de la police de l'eau, les travaux furent réalisés dans les règles de l'art. Une plantation de rosiers sera également organisée au mois de novembre, mettant à l'honneur cette année, les rosiers de « Verdun ».

N'oubliez pas les prochains rendez-vous : les inscriptions à vos nombreuses activités sportives et culturelles MJC le 07 septembre, le Fête du Houblon le 11 septembre ; nous serions également

heureux de vous compter parmi nous pour l'organisation de la brocante de LUCEY le 07 Mai 2023, une réunion le 27 septembre à 18h30 est prévue à cet effet.

Enfin nous souhaitons la bienvenue à Lisa PIERRON qui viendra dès le mois d'août en renfort au côté de Sophie WILHELM. Elle remplacera Anne-Laure LEBRUN (BOUCHOT) au secrétariat de la mairie ; nous les remercions vivement toutes les trois pour l'excellence de leur travail et l'aide précieuse apportée aux élus et aux habitants de LUCEY.

Suite à la démission du poste de deuxième adjoint de Mr Alain CHRETIEN, Mr Thierry VALENTIN a été élu par le conseil municipal sur ce même poste.

Je vous souhaite un bel été.

Bien à vous toutes et tous.

Vincent MARTIN.

2- Informations sur la circulation à trottinette électrique

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

CASQUE RECOMMANDÉ

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE*

SYSTÈME DE FREINAGE OBLIGATOIRE*

CATADIOPTRES ARRIÈRE ET LATÉRAUX OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*

1 PERSONNE

12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020